

Mercredi 20 octobre 2010

## COMMUNIQUE DU G.M.P.de GUYENNE & GASCOGNE A.C.

Suite à l'indignation de nombre de frères choqués par cette demande du G.S.P. P.S. aux frères mandatés pour l'AG puri-délocalisée du 16 octobre dernier, de fournir un témoignage pouvant être présenté au procès du 2 Novembre, le G.M.P. A.C. tient à faire cette mise au point et nous demande de bien vouloir la faire figurer sur ce blog.

**« N'ayant pas été associé à la prise de décision de cette initiative, la jugeant inopportune pour le moins, je ne suis pas solidaire de cette démarche »**

**A.C. G.M.P. Guyenne et Gascogne**

*Mercredi 20 Octobre 2010 9heures*